

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/232031942>

La France au défi d'une géopolitique de la connaissance. L'attraction du capital humain qualifié italien

Article in *Outre-Terre* · January 2012

DOI: 10.3917/oute.033.0297

CITATIONS

2

READS

35

1 author:



[Antonietta Pagano](#)

Università degli studi Niccolò Cusano

21 PUBLICATIONS 22 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Correlation between demographic deficit and human capital market labor [View project](#)

LA FRANCE AU DÉFI D'UNE GÉOPOLITIQUE DE LA CONNAISSANCE. L'ATTRACTION DU CAPITAL HUMAIN QUALIFIÉ ITALIEN

Antonietta Pagano

Outre-terre | « Outre-Terre »

2012/3 n° 33-34 | pages 297 à 305

ISSN 1636-3671

ISBN 9782358150941

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2012-3-page-297.htm>

Pour citer cet article :

Antonietta Pagano, « La France au défi d'une géopolitique de la connaissance. L'attraction du capital humain qualifié italien », *Outre-Terre* 2012/3 (n° 33-34), p. 297-305.
DOI 10.3917/oute.033.0297

Distribution électronique Cairn.info pour Outre-terre.

© Outre-terre. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La France au défi d'une géopolitique de la connaissance

L'attraction du capital humain qualifié italien

Antonietta Pagano¹

LA CONNAISSANCE EN TANT QUE BIEN ÉCONOMIQUE : NOUVEAU FACTEUR DE COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALE

Lors du tournant du XX^e au XXI^e siècle on a assisté à l'émergence d'un nouveau type de compétition entre États, celui qui tourne autour du capital humain et prévaut de plus en plus sur les questions purement militaires. Dans le nouvel ordre économique mondial, de fait, les « biens immatériels » comme les idées, la créativité, l'innovation, en d'autres termes la « ressource connaissance » ont une importance croissante par rapport aux ressources que sont le capital, le travail et le territoire. Ce qui s'avère crucial dans les stratégies de croissance et de développement pour tous les systèmes économiques. La « ressource connaissance » se distingue en particulier des ressources conventionnelles par un haut « rendement social », soit à son tour un instrument majeur de la croissance économique².

On peut en réalité affirmer que la connaissance a toujours joué un rôle primordial dans le développement économique; ce qui distinguerait l'actuel système de production défini en termes d'économie de la connaissance³, ce serait l'interaction de trois facteurs : l'accroissement de la part de capital intangible (instruction, formation, know-how, recherche & développement) dans le stock de capital réel; l'émergence et l'augmentation des industries à haut contenu technologique; et puis la valeur stratégique du capital humain qualifié en tant que producteur de connaissance et d'innovation.

1 Doctorante en géographie, Università di Roma « Tor Vergata », membre de l'*Ufficio Sociale* de la Société italienne de géographie

2 Cf. Giacomo Boati, "Technological Cluster and Innovation in China", *Quaderni Global Watch*, n° 32, Osservatorio ISPI - Bocconi sulle Opportunità Globali, 2003.

3 Les travaux pionniers de Fritz Machlup ont mis à jour dans ce domaine un nouveau gisement de recherche, l'auteur ayant été l'un des premiers à présenter la connaissance en tant que produit central des activités économiques traditionnelles; au contraire des études où il établit une parfaite correspondance entre connaissance et information donc une définition trop large de l'économie de la connaissance, l'*Économie du savoir* de Jean-Louis Maunoury (1972) distingue explicitement entre la connaissance générée par des processus de recherche avec transmission et acquisition relatives par le biais des systèmes d'instruction, d'une part, et l'information.

La centralité du capital humain qualifié dans les systèmes économiques modernes a déclenché un *brain war*, une « guerre pour les cerveaux », soit un *brain race*, une course des États pour attirer l'excellence mondiale et intégrer les talents les plus éminents à leurs propres systèmes de connaissance et de production. Les puissances du présent – et en conséquence du futur – seront celles capables de produire une organisation économique et de recherche scientifique susceptible d'accroître en termes tant qualitatifs que quantitatifs le personnel qualifié et opérant à une double échelle : celle du pays où elles réussiront à sédentariser leurs propres diplômés de haut niveau, leurs savants, leurs chercheurs et professionnels ; celle de l'international par amplification de l'attractivité de son cadre économique, culturel et scientifique, faisant de la sorte affluer un nombre croissant de migrants qualifiés de l'étranger⁴.

On peut donc affirmer que de la même manière qu'il existe une géopolitique de l'énergie, il y a une géopolitique de la connaissance, ce qui se confirme dans l'affrontement entre les États pour acquérir les talents qui font la différence dans la compétition mondiale. Ce qui est encore plus évident quand on considère que pèse de plus en plus sur les calendriers politiques la référence aux programmes de recherche et que dans le même temps le rôle des instituts universitaires comme de la recherche en termes de *public diplomacy* des puissances sur la scène internationale a grandi. Les puissances mondiales deviennent des « empires de la connaissance » où la préparation des étudiants et l'ouverture de la main-d'œuvre qualifiée sur le monde sont un facteur essentiel.

On observe outre la simple (bien que fondamentale) stimulation de la capacité à l'innovation résultant de l'afflux de professionnels qualifiés étrangers : un rééquilibrage de la pyramide des âges de la population du pays de destination, puisqu'il s'agit de personnes entrant dans la tranche des 24-45 ans ; l'attractivité croissante pour les Investissements directs étrangers (IDE), le capital humain et les IDE étant autrement dit étroitement liés et se renforçant mutuellement par de possibles effets complémentaires⁵. Les migrations qualifiées induisent qui plus est un double retour économique que ce soit en termes de *welfare state* ou en ce qui concerne le système d'instruction et de formation professionnelle. Comme tous les travailleurs, la main-d'œuvre immigrée qualifiée doit verser les contributions retraite prévues par la loi du pays d'accueil. Mais à la différence des travailleurs nationaux

4 Une définition aussi simplificatrice que nécessaire des migrants qualifiés inclut les travailleurs titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur (licence, master ou doctorat) ou bien ceux qui ont acquis au cours de leur expérience des compétences et un professionnalisme dans trois secteurs : 1) production ; 2) discipline scientifique ; 3) société et culture. La première catégorie comprend les entrepreneurs, les ingénieurs, les techniciens spécialisés, les pionniers en matière de technologie et de business ; la seconde les savants, les professeurs, les chercheurs et les étudiants internationaux ; la troisième fait enfin référence d'une part aux médecins, aux infirmiers spécialisés et autres professionnels du secteur santé, de l'autre aux cultural workers, par exemple les écrivains, les peintres, les musiciens, etc., cf. Andrés Solimano, « Causes and Consequences of Talent Mobility », in *id.* (éd.), *The International Mobility of Talent. Types, Cases, and Development Impact*, Oxford University Press, 2009.

5 Cf. Daniele Checchi, Gianfranco De Simone, Riccardo Faini, « Skilled Migration, FDI and Human Capital Investment », IZA DP n° 2795, Bonn, Institute for the Study of Labor, mai 2007.

qui bénéficieront, une fois à la retraite, de leur pension, les professionnels immigrés qualifiés se caractérisent par une grande mobilité: ils sont susceptibles ou bien de rentrer en mère patrie ou bien d'être mutés dans des pays tiers; et du coup leur retraite n'aura pas nécessairement d'incidence sur le système des retraites du pays où ils avaient initialement immigré. D'où un avantage notable pour le pays d'accueil qui aura utilisé une force de travail à coût zéro du point de vue de la retraite. De la même manière, le pays d'accueil aura employé un capital humain et social qualifié et innovant dont il n'a pas financé le long processus de formation⁶. Les compétences et les connaissances du professionnel qualifié proviennent en effet d'investissements publics du pays d'origine et d'investissements privés à partir des ressources propres. Il en résulte pour la mère patrie une perte économique substantielle alors que le pays d'accueil va bénéficier des compétences et de la capacité innovante de la personne immigrée à coût zéro.

C'est en se fondant sur cette géopolitique de la connaissance qui émerge que nombre de pays se sont employés à adopter des politiques d'attraction en faveur des professionnels qualifiés étrangers, tout en mettant en place des mécanismes de stimulation au retour de leurs propres cerveaux émigrés. Cas emblématiques ceux des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne et de l'Australie qui ont réussi à activer des mécanismes et des politiques capables tant d'attirer le capital humain qualifié étranger que de former et de qualifier les propres ressources locales à des niveaux compétitifs sur le plan international⁷.

LE CAPITAL HUMAIN ITALIEN À L'ÉTRANGER : ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE

Attirer le capital humain qualifié et capitaliser sur lui, voilà deux des principaux défis du XXI^e siècle avec actuellement des pays économiquement avancés qui se distinguent. En 2000, les migrants qualifiés résidents dans les pays de l'OCDE étaient plus de 12 millions dont 83 % concentrés aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Australie et en France. Cependant à la différence des années 1960, période de forte pression migratoire de travailleurs qualifiés à partir des pays en voie de développement en direction des pays industrialisés, apparaît aujourd'hui également un phénomène de mobilité consistante de travailleurs entre les pays économiquement avancés eux-mêmes.

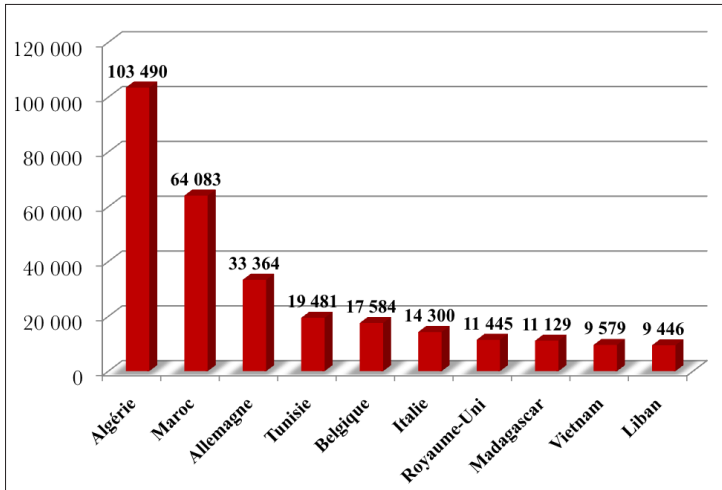
Dans le cas de la France on peut de fait constater la présence de professionnels européens parmi les dix premiers pays sources de travailleurs immigrés qualifiés (cf. fig. 1 *infra*). Si presque la moitié du capital humain est en effet issue de pays

6 Cf. Maria Carolina Brandi, « Modelli interpretativi e politiche di accoglienza delle migrazioni qualificate », *Studi Emigrazione*, n°179, 2010.

7 Cf. Alfonso Giordano, Antonietta Pagano, « La mobilità intellettuale cinese: un'analisi delle destinazioni e della composizione del capitale umano qualificato », *Rivista Geografica Italiana*, CXVII, fasc. 3, 2010.

extraeuropéens en raison de liens consolidés dans l'histoire de l'ex-colonie⁸, 17,4 % viennent d'Allemagne, de Belgique, d'Italie et du Royaume-Uni.

Fig. 1 Professionnels qualifiés étrangers employés en France, 2000



Source: OCDE, <stats.oecd.org/>

Les motivations de pareil afflux migratoire sont certainement à rechercher dans la forte attractivité du système économique et scientifique français, mais aussi dans les opportunités de postes, la qualité de vie, la proximité pas seulement géographique mais également linguistique et culturelle qui caractérise le système français. Voisinage territorial et avantage de la langue commune expliquent par exemple la forte concentration de professionnels belges en France; alors que dans le cas italien une présence aussi consistante se fonde sur la contiguïté territoriale, la proximité culturelle et linguistique, de même qu'une offre plus nourrie en matière de postes.

Résultat intéressant des enquêtes, en 2009 le principal pays d'origine était le Maroc – 10,6% des travailleurs qualifiés employés en France, suivi par l'Algérie à 10,2%, le Portugal à 9%, l'Italie et la Tunisie toutes deux à 4,3%.

La France exerce donc une forte attraction sur les professionnels qualifiés italiens qui occupent désormais au bout de moins de dix ans le quatrième rang parmi les pays sources de flux. L'importance de l'Hexagone en tant que destination

⁸ Il existe un flux consistant de migrants des ex-colonies en direction des capitales des ex-empires coloniaux, la population africaine tendant par exemple à migrer principalement vers France, Belgique et Portugal et les Latino-américains en direction de l'Espagne. Il convient d'ajouter ici que dans nombre de pays en voie de développement la langue d'enseignement universitaire reste celle des ex-empires coloniaux. Ce qui expliquerait partiellement, outre les accords bilatéraux, les orientations migratoires.

des flux migratoires de travailleurs italiens qualifiés étant confirmée par le fait que depuis 2000 la France s'associe aux États-Unis, au Canada, à l'Allemagne et au Royaume-Uni parmi les cinq premières destinations des diplômés italiens au sein de l'OCDE.

Sur les 300 000 travailleurs qualifiés italiens dans l'OCDE, soit un taux prononcé de mobilité internationale, 9,3 % ont opté pour la France. Un niveau de drainage de la migration qualifiée plus élevé qu'ailleurs comme le montrent diverses études du secteur⁹. Selon les données de l'*Anagrafe degli Italiani Residenti all'Estero (AIRE)*, la perte de capital humain qualifié en Italie n'a cessé d'augmenter d'année en année ; c'est-à-dire que malgré une pression migratoire en baisse, ceux qui émigrent sont toujours plus qualifiés et relativement plus formés que leurs compatriotes qui restent au pays. Une tendance confirmée par un doublement attesté par les chiffres des diplômés sur le total des expatriés entre 2001 et 2010 de 8,3 à 15,9%¹⁰. À cela s'ajoute selon l'Union européenne que sur les quelque 34 000 Italiens employés dans les autres pays européens dans le domaine de la science et de la technologie plus de 5 000 exerçaient en France, en deuxième position après l'Allemagne à environ 15 000, pour la période 2003-2004¹¹. Forte concentration d'ingénieurs et de scientifiques diplômés, donc.

Il est plus généralement difficile de classer précisément l'émigration qualifiée italienne en fonction des secteurs professionnels. Mais on peut prendre en compte à cet effet les trois grandes catégories auxquelles appartiennent ces cerveaux : artisans et chefs d'entreprises ; cadres et professions intellectuelles ; professions intermédiaires¹². Même si les chiffres indiquent une majorité d'Italiens employés dans les professions intermédiaires à 40 %, la différence avec ceux des professions intellectuelles supérieures ou exerçant en tant que cadres demeure minime – 38 % – ce qui prouve l'attractivité élevée du système français pour les professionnels hautement qualifiés (cf. fig. 2 *infra*).

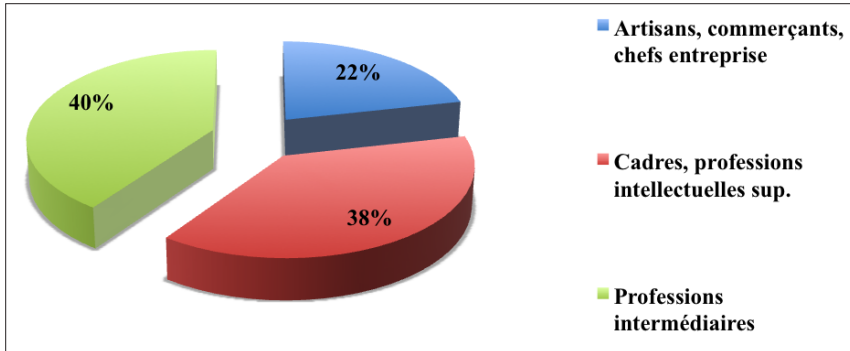
9 Cf. Frédéric Docquier, Abdeslam Marfouk, « Measuring the International Mobility of Skilled Workers (1990- 2000) », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 3381, 2004. Et Sasha Becker, Andrea Ichino, Giovanni Peri, « How Large is the "Brain Drain" from Italy ? », *Mimeo*, University of California, 2001.

10 Cf. Simona Milio , Riccardo Lattanzi, Francesca Casadio, Nicola Crosta, Mario Raviglione, Paolo Ricci, Fabio Scano, « Brain Drain, Brain Exchange e Brain Circulation. Il caso italiano nel contesto globale », *Aspen Institute Italia*, 2012.

11 DG Research, « Key Figures 2003-2004. Towards a European Research Area: Science Technology and Innovation », European Commission, 2003.

12 Il s'agit en l'occurrence de professionnels au moins titulaires d'une licence et qui exercent des activités techniques qualifiées. Plus spécifiquement, la nomenclature française inclut dans cette catégorie les travailleurs qui se situent entre les cadres et les exécutants, les enseignants, les employés du secteur santé (par exemple les infirmiers) et du secteur social.

Fig. 2 Professionnels qualifiés en France par catégorie de qualification, 2009



Source: Résultats du recensement de la population, 2009 – INSEE, <www.recensement.insee.fr/home.action?zoneSearchField=RHONE+ALPES&codeZone=82-REG&idTheme=9>

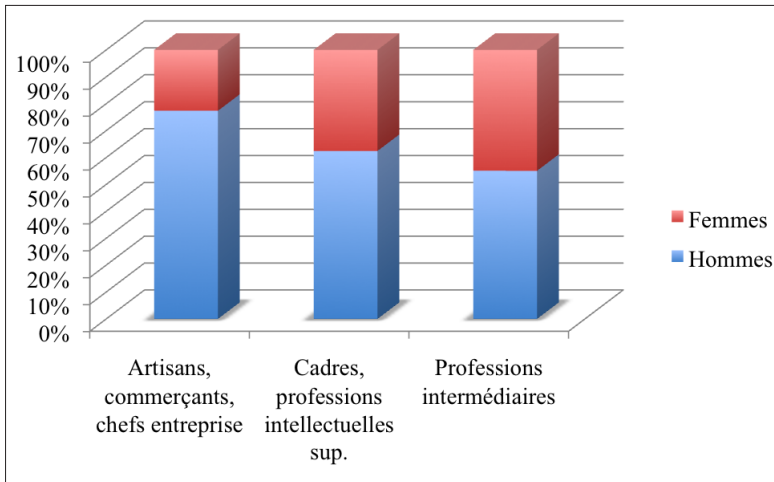
En ce qui concerne la distribution spatiale sur le territoire français dans son ensemble, on ne sera pas surpris par une forte affluence dans les régions Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui représentent les moteurs économiques de la nation. Environ 70 % des travailleurs qualifiés italiens sont de fait concentrés dans ces zones géographiques.

On notera avec intérêt que dans le cas de l'Île-de-France, le nombre des cadres et personnes exerçant une profession libérale avec des activités intellectuelles de haut niveau s'élevait à 8 251, soit plus de la moitié. À la différence de Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur où le capital humain italien se trouve en revanche employé majoritairement dans les professions intermédiaires.

Raisons du primat de l'Île-de-France, outre la fonction de pôle d'attraction joué par la capitale politique, économique, financière et culturelle, la présence incontestablement déterminante des multinationales sur ce territoire. Les sièges des multinationales françaises et étrangères les plus importantes se trouvent dans la région, et en particulier à Paris. Les multinationales sont importantes pour leur capacité à réorienter les flux migratoires et ce du moment où elles administrent un processus complexe de délocalisations à l'échelle de la planète et déterminent par là des transferts de capital financier et humain. D'où un rôle actif dans le flux de capital humain étranger en direction de la région avec le transfert de talents employés à l'étranger dans les sièges français. L'effet d'attraction induit a son origine dans les opportunités en matière de poste et de carrière, combinées à une atmosphère internationale de travail. Certes, il ne faut pas surestimer l'impact exercé par les multinationales sur les flux migratoires de travailleurs qualifiés, mais on leur rendra justice quant à leur fonction en termes de mobilité internationale.

Les chiffres de 2009 marquent par contre un fort déséquilibre entre les sexes : 62,7% d'hommes pour 37,3% de femmes parmi les professionnels italiens. La catégorie des professions intermédiaires est la plus égalitaire avec 55,1% d'hommes ; alors que le secteur le plus inégalitaire est celui des artisans, commerçants et chefs d'entreprise avec quelque 22,6% de femmes. La catégorie cadres et professions intellectuelles traduit elle aussi un fort déséquilibre : 37,6% de femmes pour 62,4 d'hommes.

Fig. 3 – Professionnels qualifiés italiens employés en France par catégorie de qualification et sexe, 2009



Source: Résultats du recensement de la population, 2009 – INSEE, <www.recensement.insee.fr/home.action?zoneSearchField=RHONE+ALPES&codeZone=82-REG&idTheme=9>

LA FRANCE À L'ÉPREUVE D'UNE GÉOPOLITIQUE DE LA CONNAISSANCE : QUELQUES CONCLUSIONS

L'émergence d'une géopolitique de la connaissance a provoqué d'importants changements en termes d'ordre mondial. Le continent américain et les économies émergentes du Pacifique grandissent au détriment du Vieux Continent lequel continue à produire un capital humain considérable sur les plans tant quantitatif que qualitatif mais ne parvient plus à les retenir. L'épineuse question de la « fuite des cerveaux » hors d'Europe a des conséquences problématiques d'ordre non seulement culturel et scientifique mais politique ; nombre de pays européens n'ont pas adopté de programmes d'attraction du capital humain et de sa relative capitalisation, ou bien ils l'ont fait avec retard par rapport aux compétiteurs internationaux.

Mais à cet égard l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France se situent hors tendance puisqu'ils ont réussi à attirer un flux consistant de cerveaux même si le solde entre émigration et immigration de professionnels qualifiés reste souvent seulement légèrement positif. Et puis il y a les pays à parité entre sorties et entrées comme les Pays-Bas. Enfin ceux à solde négatif: Italie, Irlande et Pologne. Pour un cerveau entrant en Italie et en Irlande, c'est approximativement un cerveau et demi qui sort. En Pologne, ce sont même plus de trois qui sortent pour un qui entre.

Dans cette optique la France se doit de préserver l'avantage compétitif acquis dans le cadre européen afin d'accroître son influence au niveau mondial. Elle devrait donc renforcer son attractivité sur les flux d'immigration qualifiée déjà consolidés de façon à attirer encore plus de main-d'œuvre qualifiée. On a pu observer qu'un stock considérable de capital humain catalyse les flux d'Investissements directs étrangers (IDE), ce qui entraîne à son tour des flux de personnel qualifié par déclenchement de cercle vertueux. Il y a qui plus est la théorie de la croissance endogène en vertu de laquelle plus un pays accumule de capital humain qualifié plus rapide sera sa croissance. Au demeurant, l'immigration qualifiée promeut la modernisation technologique du pays d'accueil. L'afflux constant de main-d'œuvre qualifiée amène les entreprises à se doter des technologies et des innovations les plus avancées et à accéder aux standards de qualité les plus élevés, un effet d'accumulation d'abord local puis national se produisant. Les travailleurs qualifiés sont ensuite le vecteur d'une meilleure circulation de la connaissance internationale. Les professionnels qualifiés se distinguent par leur mobilité au niveau international, ce qui leur permet d'acquérir les connaissances et les compétences les plus avancées des systèmes d'instruction les plus compétitifs. Leur mobilité s'accompagne donc de la migration d'un bagage de connaissance dont pourront bénéficier leurs collègues, les stagiaires et les étudiants sur le terrain du pays de destination du nouveau migrant qualifié.

Les flux de migration italienne qualifiée représentent donc une importante ressource pour le système économique et scientifique français. Comme le montrent les chiffres, il y a d'une part un flux croissant de professionnels qualifiés italiens puisque les diplômés originaires de la Péninsule correspondaient en 2010 à quelque 15,9% des expatriés; de l'autre une forte attractivité de la France pour les Italiens. Mais le flux migratoire italien n'est pas unique et si la France veut devenir une « puissance de la connaissance » il lui faudra mettre en œuvre des politiques compétentes et ciblées de gestion du phénomène.

Il faudrait en particulier donner plus d'importance aux investissements en matière de recherche & développement et affecter des ressources financières en faveur des structures d'avant-garde et d'une internationalisation plus poussée du système universitaire. Les institutions pourraient promouvoir le partenariat entre le secteur privé et les universités, renforçant le lien avec le marché local du travail. Semblable coopération inspirerait une culture plus internationale et mondiale au sein d'une société plus compétitive et plus transparente. En outre, les programmes d'échange

bilatéraux sur le modèle de l'expérience asiatique pourraient s'amplifier. Des bourses d'études seraient instituées par le gouvernement pour financer la spécialisation à l'étranger des meilleurs étudiants avec obligation pour ces derniers de rentrer au bout de deux ans sur le modèle des programmes Fulbright. Il faudrait naturellement une garantie d'emploi au retour à l'université ou dans l'administration de façon à s'assurer d'une adhésion à l'initiative. En conclusion, une telle stratégie à long terme fera bénéficier la France d'une « matière première » inépuisable par le biais de laquelle elle aura la possibilité de produire de la connaissance nouvelle, de l'innovation et de la richesse, et par là d'acquérir un degré de compétitivité plus élevé au niveau international.

//TRADUIT DE L'ITALIEN PAR JULIEN HAUTEFORT